

la trame

La lettre d'information des contrats corridors

Vesancy-Versoix

Contrat corridors

GRAND GENEVE - AGGLOMERATION FRANCO-VALDO-GEVEVOISE



N°1 Décembre 2014

ÉDITO

Les corridors biologiques font leur chemin.

Le corridor biologique Vesancy-Versoix pourrait être qualifié de « saute-frontière », en référence au jeu de saute-mouton où le nombre de participants n'est pas limité et où chacun aide les autres à passer ! Un jeu qui ne nécessite pas d'aménagements sophistiqués, mais seulement un peu d'énergie et de bonne volonté... Ce sont ces mêmes qualités, mises en commun dans le cadre du contrat corridors Vesancy-Versoix, qui faciliteront bientôt la circulation de la faune et de la flore de notre région.

Selon le dictionnaire, un corridor est un espace continu, qui sert de lieu de passage, plus ou moins étroit. Nous connaissons tous les corridors à voitures et à piétons, toutes ces voies indispensables à la société humaine, parfois étriquées mais bien pratiques, appelées « autoroutes », « trottoirs », « zones 30 »... Par contre, nous connaissons beaucoup moins la multitude de corridors biologiques. Ces liaisons sont nécessaires à la faune et à la flore avec lesquels nous devons vivre en symbiose pour assurer le développement harmonieux de notre agglomération du Grand Genève. Car les animaux et les plantes, tout autant que nous, doivent pouvoir se déplacer pour survivre.

L'élaboration du contrat corridors Vesancy-Versoix témoigne de la prise de conscience de cette problématique, non seulement par les spécialistes de l'environnement mais aussi par les collectivités de notre région. Cet intérêt commun en faveur d'un bon équilibre entre urbanisation et protection de la nature nous a réunis pour agir par-delà les frontières nationales, cantonales et communales. Car les corridors créent des liens qui vont bien au-

delà de leur but initial, et à tous les niveaux. Ce sont ces liens qui ont permis la signature de ce contrat, le 27 février 2014, par les partenaires français, genevois et vaudois du périmètre de la Versoix.

Cette première édition de la lettre d'information du contrat corridors biologiques Vesancy-Versoix vous permet de découvrir quelques-unes des actions prévues. Celles-ci confirment déjà la réussite de ce projet et le succès de cette collaboration « saute-frontière ». Il s'agit par exemple de mesures visant à éradiquer l'écrevisse signal, une espèce exotique envahissante du plan d'eau situé à proximité du marais de Brou, d'entretenir les milieux humides de Mategnin Les Fontaines ou encore de restaurer les grands marais du secteur Vesancy-Versoix.

La valeur de notre territoire dépend du nombre de ses connexions. Dans notre cas, nous avons tout intérêt à les multiplier et les valoriser, car plus elles seront nombreuses et saines, meilleure sera notre qualité de vie.



Jean Sommer,
vice-président du
Conseil régional du
district de Nyon



Muriel Benier,
vice-présidente
déléguée à
l'Environnement et
au Développement
Durable, Communauté
de communes du Pays
de Gex



Luc Barthassat,
conseiller d'Etat chargé
du département de
l'environnement,
des transports et de
l'agriculture - République
et canton de Genève



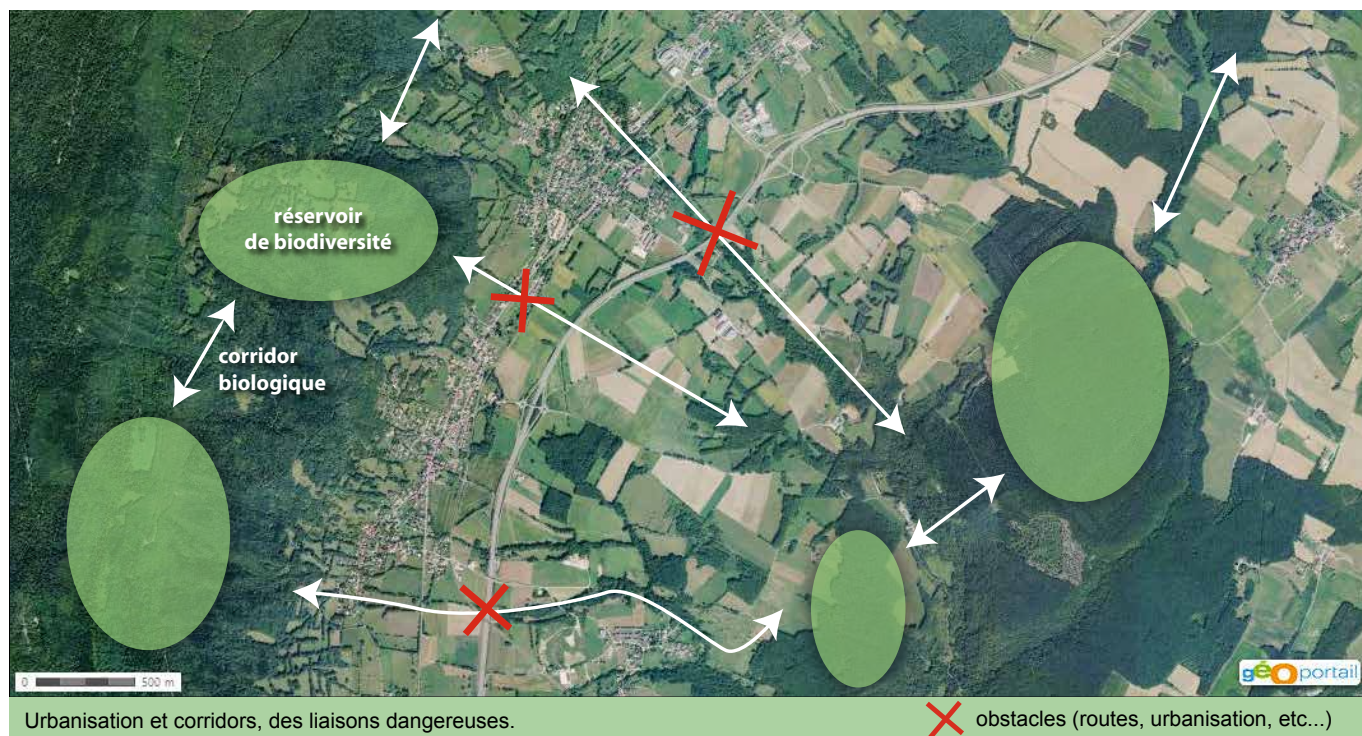
Qu'est-ce qu'un corridor biologique ?

C'est une passerelle naturelle reliant les espaces vitaux pour la faune ayant besoin de se déplacer pour se nourrir, se reproduire ou migrer, et aussi pour la flore devant pouvoir disséminer ses graines. Les corridors biologiques contribuent également à la richesse du paysage.

Les corridors biologiques peuvent être constitués par des cours d'eau et des zones humides, des bois, des haies, des prairies, des friches, des cultures, mais également par des espaces sans obstacles (routes, habitations) ou par des zones d'obscurité (pour les animaux nocturnes).

Pourquoi les corridors biologiques sont-ils si importants ?

L'urbanisation, l'intensification de l'agriculture et le développement des axes de transport menacent de plus en plus les corridors biologiques régionaux. Les animaux sont donc contraints de vivre sur des territoires morcelés avec des risques de mortalité accrus lors de leurs déplacements. Tout ceci entraîne l'extinction des populations isolées et la disparition de certaines espèces.



Des actions concrètes pour la biodiversité

Éradiquer « l'écrevisse signal » dans un plan d'eau proche de la tourbière de Brou

Dans le Pays de Gex, l'écrevisse à pattes blanches est bien présente, mais elle est menacée d'extinction. Elle qui aime les eaux froides, claires et non polluées a peu à peu perdu du terrain, avec la dégradation ou la disparition de son habitat d'origine. Mais quelques populations survivent, généralement près des sources de nos petits cours d'eau. Elles commencent parfois même à regagner du terrain, mais ont encore besoin d'un petit coup de pouce.

Or, l'un des plus gros risques pour elle est la colonisation de nos cours d'eau par une écrevisse américaine, « l'écrevisse signal », introduite il y a plusieurs dizaines d'années pour la pêche et qui est non seulement une très forte compétitrice au niveau de la nourriture, mais aussi porteuse immunisée de « la peste de l'écrevisse », une maladie qui décime nos espèces locales.

Alors quand à proximité immédiate de la tourbière de Brou, site Natura 2000 abritant des écrevisses à pattes blanches, on trouve quelques petits plans d'eau remplis d'écrevisses signal, il faut

intervenir ! Durant l'été, des opérations de comptage et de capture des écrevisses signal étaient au programme pour vérifier et éviter la non-colonisation de la tourbière de Brou. En parallèle, des inventaires des espèces présentes dans le plan d'eau incriminé et à proximité ont été réalisés, afin de préparer une intervention plus radicale pour l'an prochain, la priorité étant d'éradiquer pour de bon, et sans pesticides, l'écrevisse signal du plan d'eau !



Restaurer les réservoirs de biodiversité

Les marais de la Versoix

Sur le sol vaudois, les zones humides du Grand Bataillard et des Iles de Bogis, constituent un corridor stratégique le long de la Versoix, en lien sur le sol français avec les marais des Bidonnes et de Prodon. Elles figurent dans plusieurs inventaires de biotope (d'importance nationale) : zone alluviale, bas-marais et site de reproduction de batraciens d'importance nationale. Pour le canton de Vaud, ces zones sont particulièrement importantes.

Depuis une quinzaine d'années, des opérations de gestion ont été mises en œuvre par la Direction générale de l'environnement Biodiversité et paysage du canton de Vaud. En 2013, le diagnostic du nouveau plan de gestion a démontré que d'importants travaux de restauration devaient être entrepris pour augmenter l'intérêt biologique du site pour la faune et la flore.

Les enjeux biologiques sont : l'amélioration de l'habitat pour les batraciens, la lutte contre le solidage géant (plante exotique pouvant envahir les milieux naturels) et la restauration du site pour les oiseaux limicoles.



Aménagement de plans d'eau pour les batraciens

D'importants travaux durant l'été 2014 :

- > Création de trois étangs temporaires pour la grenouille agile et d'une trentaine de gouilles satellites pour le sonneur à ventre jaune, espèces en danger,
- > Fauche, arrachage et décapage des sols pour lutter contre le solidage géant,
- > Suppression de saules hybrides et création d'une bassière (plan d'eau très peu profond) de 1'000m² pour attirer les limicoles,
- > Entretien des surfaces de marais par fauche.

En 2015, l'arrachage des aulnes sur des surfaces marécageuses des Iles de Bogis est prévu. Des suivis seront également mis en œuvre pour vérifier l'efficacité des mesures réalisées.

La bassière a très rapidement attiré le martin-pêcheur et d'autres oiseaux d'eau, ce qui a permis de vérifier la pertinence de cette mesure de gestion.

La DGE-BIODIV tient en particulier à remercier les fondations PHRAGMITES, Gelbert et Horizons Lointains qui ont permis de réaliser ces travaux d'envergure, avec l'appui de la Confédération suisse.

Les marais de Mategnin les Fontaines

Longeant la frontière du Pays de Gex, les marais de Mategnin constituent l'une des premières réserves naturelles du canton de Genève sur deux sites : les marais des Crêts et des Fontaines. Ils revêtent une importance nationale pour la reproduction des batraciens et pour la flore sur le canton. Leur rôle est essentiel en tant que réservoirs de biodiversité et zone relai du continuum forestier et aquatique : Bois des Serves - Bois Tollot - Marais de Mategnin - Bois Perdiaux - Bois Durant.



Marais de Mategnin les Fontaines

Protéger la partie française du marais

Entre 2009 et 2010, Pro Natura Genève a réalisé des travaux de renaturation du marais des Fontaines à Ferney-Voltaire pour agrandir la superficie de l'étang de 2.7 ha ; la route de Prévessin a été réaménagée pour recréer un lien entre les deux étangs. Il s'agit à présent de mettre en place un Arrêté Préfectoral de Protection des Biotopes (APPB) en partenariat avec les communes de Ferney-Voltaire et de Vernier (propriétaire de la parcelle française gérée par Pro Natura Genève).

Mettre en œuvre le plan de gestion franco-suisse

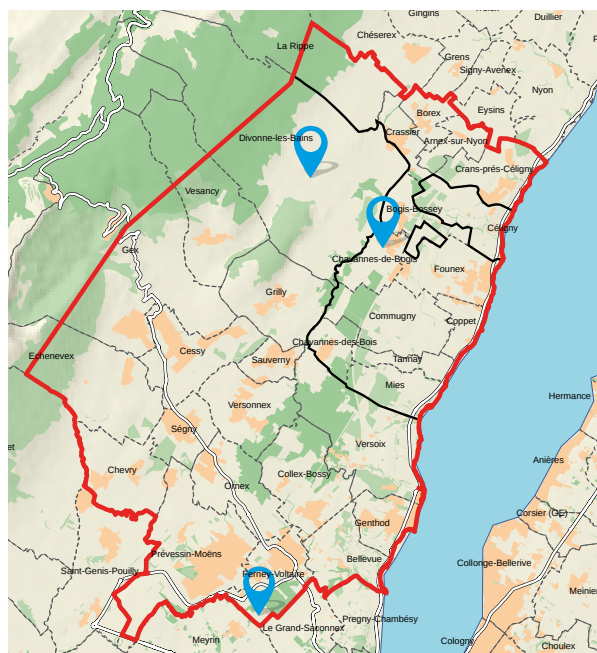
Depuis 2004, les marais sont gérés par un plan de gestion qui définit les vocations des deux sites et fixe les objectifs de gestion. Il a été révisé courant 2013 et intègre la partie française de Mategnin les Fontaines. Sa mise en œuvre permet de maintenir et renforcer les connectivités mais aussi de préserver leurs valeurs écologiques et caractère humide.

Les zones humides, un gage d'avenir !

Les zones humides figurent à la fois parmi les habitats les plus riches et intéressants mais aussi parmi les plus fragiles et les plus menacés par les activités humaines. Leur nombre a drastiquement diminué au cours du siècle dernier.

Or, ces milieux rendent des services gratuits fondamentaux à notre société : rétention des crues, épuration de l'eau, préservation de la biodiversité, production agricole, etc. Davantage qu'une contrainte, elles constituent d'abord une richesse très importante pour un territoire.

Contrat corridors Vesancy-Versoix



□ Périmètre du contrat corridors Vesancy-Versoix

📍 Tourbière de Brou, marais de la Versoix et marais de Mategnin

Le contrat corridors

C'est un outil permettant aux collectivités publiques de préserver et restaurer les corridors biologiques. Mis en œuvre sur 5 ans, il vise quatre axes d'actions : réglementaires, travaux, études et animations. Sept contrats corridors biologiques seront développés à l'échelle régionale dans le cadre du Grand Genève, dont trois sont déjà signés et en cours de réalisation (Arve-Lac, Champagne-Genevois et Vesancy-Versoix).

Les grands enjeux

- Le corridor biologique de la Versoix
- Les connexions biologiques entre le massif du Jura et la plaine
- La continuité biologique du piémont du Jura
- Les connexions biologiques le long des affluents du Lac
- L'animation sur le secteur Vesancy-Versoix

En chiffres

- 13 communes françaises, 5 genevoises et 13 vaudoises (177 km²)
- 52 mesures sur 5 ans : 19 françaises, 5 genevoises, 4 vaudoises, et 24 transfrontalières

Agenda

- > **Les 30 et 31 mars 2015** | Esplanade du Lac / Divonne-les-Bains |

Colloque « Quand la nature dépasse (enfin) les bornes ! »

Ce colloque international sur les corridors biologiques présente les résultats des expériences les plus innovantes pour rétablir les continuités biologiques. Il favorise la mise en réseau et le partage d'informations dans un domaine dynamique, encore en pleine évolution.

www.colloque-corridors.org

- > **Du 20 juin au 20 septembre 2015** | Fort l'Écluse |

Exposition Sacré cerf !

Suivez le plus grand animal sauvage de nos forêts au fil des saisons et découvrez son histoire !

- > **Du 20 au 24 mai 2015** | Sur le territoire de Vesancy-Versoix |

Fête de la Nature

Pour la fête de la Nature, les partenaires du contrat proposeront des animations grand public. Tenez-vous informés !

Plus d'infos

www.grand-geneve.org/contrats-corridors

www.ge.ch/corridors-biologiques

www.ccpge.fr

La lettre d'information des contrats corridors - décembre 2014

Rédaction : Danielle Beaufils, Aline Blaser, Héroïse Candolfi, Bernadette Droz, Cécile Georget

Crédits des illustrations : P.2 Théo Duperray - P.3 Bernadette Droz / ProNatura Genève - P.4 CCPG

Impression : Gonnet imprimeur / Tirage : 750 exemplaires

Dépôt légal à parution et ISSN en cours.

Grand Genève
AGGLOMÉRATION FRANCO-VALDO-GENEVOISE

